Document généré le 16 avr. 2024 20:49

Revue d'histoire de l'Amérique française

L'Acadie des Maritimes

Jacques Paul Couturier

Volume 49, numéro 2, automne 1995

URI : https://id.erudit.org/iderudit/305418ar
DOI : https://doi.org/10.7202/305418ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cette note

Couturier, J. P. (1995). L'Acadie des Maritimes. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *49*(2), 247–257. https://doi.org/10.7202/305418ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

NOTE CRITIQUE

L'ACADIE DES MARITIMES

Il n'est pas facile de faire le compte rendu d'un ouvrage primé et dont la publication a été chaleureusement saluée par les médias. *L'Acadie des Maritimes*[1], un collectif universitaire publié sous la direction de l'historien Jean Daigle, a reçu en 1994 le Prix France-Acadie dans la catégorie des sciences humaines. Il a été désigné «ouvrage officiel» du Congrès mondial acadien de l'été 1994. Le livre est également en voie d'être traduit à l'intention du public anglophone. Bref, *L'Acadie des Maritimes*, une «mine d'or pour l'Acadie[2]», semble devoir s'imposer comme la référence incontournable dans le champ des études acadiennes. Il n'est pourtant pas sûr que l'ouvrage mérite sans ambages une telle consécration. Certes l'effort est louable et le résultat, ne serait-ce qu'en raison du nombre de pages, est impressionnant. Mais force est de constater la faiblesse de plusieurs sections du livre et le peu de cohérence de l'ensemble. *L'Acadie des Maritimes* s'avère un point d'entrée utile pour les études acadiennes, mais une déception pour ceux et celles qui fréquentent plus assidûment le champ.

Le présent volume est né de la volonté de mettre à jour un ouvrage de même nature publié en 1980, *Les Acadiens des Maritimes*[3]. Piloté par le titulaire de la Chaire d'études acadiennes, Jean Daigle, qui est également responsable de la publication de l'ouvrage précédent — il faut souligner ici la belle continuité —, *L'Acadie des Maritimes* réunit les contributions de six chercheures et vingt-huit chercheurs de diverses disciplines, la plupart associés au campus principal de

1. Jean Daigle, dir., *L'Acadie des Maritimes: études thématiques des débuts à nos jours* (Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993), 910 p.

2. Hector J. Cormier, «*L'Acadie des Maritimes*, mine d'or pour l'Acadie», *L'Acadie nouvelle*, le 2 décembre 1993, 2.

3. Jean Daigle, dir., *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques* (Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980), 691 p.

l'Université de Moncton. Selon le directeur de la publication, une nouvelle édition s'imposait. Le volume vise à livrer à un «public cultivé ainsi qu'aux étudiants et étudiantes [les] conclusions des recherches de pointe» sur l'Acadie et les Acadiens des Maritimes (p. i). Pour ce faire, les auteurs ont reçu le mandat de «faire le bilan des connaissances et de suggérer des pistes de recherche fécondes pour le renouvellement des questionnements» (p. i). Le résultat a pris la forme d'un livre qui compte 20 chapitres, couvrant plusieurs facettes de l'Acadie des Maritimes, de l'histoire à la musique, en passant par la sociologie, le droit et la littérature. Le principe organisationnel retenu est principalement de nature disciplinaire. L'histoire ouvre la marche, grâce à un survol historique en deux parties. Les autres disciplines des sciences humaines et sociales emboîtent le pas: la géographie d'abord, suivie de la démographie, de l'économique, de la politique et de la sociologie. Le folklore, la littérature, le théâtre et les arts complètent le tout. Quelques études thématiques sont intercalées entre les grandes familles disciplinaires. Elles portent sur les droits linguistiques et culturels, l'Église et ses structures, la situation du français, les médias, l'éducation, les sports et la culture matérielle en Acadie. *L'Acadie des Maritimes* comprend également une brève introduction, des bibliographies à la fin de chaque chapitre et un index thématique. Une dizaine de cartes, autant de figures, quelques illustrations et plusieurs tableaux statistiques complètent le portrait général de l'ouvrage.

Plusieurs textes présentent un intérêt particulier pour les historiens et les historiennes. Les deux premiers, des survols historiques, sont de ceux-là. C'est le directeur de la publication, Jean Daigle, qui signe la synthèse historique de la période de 1604 à 1763. Daigle travaille maintenant sur le XXe siècle, mais ses premières recherches portaient sur la période coloniale. Dans un texte d'une quarantaine de pages, l'auteur brosse une grande synthèse de l'évolution de l'Acadie, en cherchant à mettre en relief ce qu'il nomme les «deux visions de l'Acadie, l'une politique et stratégique, l'autre axée sur les réalisations humaines et sociales» (p. 1). La première vision est bien servie par l'organisation du texte: les sept parties qui le composent sont autant de brèves périodes qui sont généralement significatives du point de vue militaire, politique ou stratégique. La dimension «humaine et sociale», par contre, souffre de la division adoptée. Il n'est pas facile, par exemple, de rendre compte de la formation de l'identité ou des rapports sociaux dans le cadre d'un découpage chronologique aussi serré. L'auteur n'est jamais en mesure d'explorer une question en profondeur; il est amené plutôt à sauter d'un thème à l'autre, passant ainsi sans transition, dans sa section sur la période 1670-1690, de la

dimension religieuse à la situation géostratégique de la colonie (p. 18-19). Dans le cas de la construction de l'identité, l'auteur a de toute manière résolu le problème fort habilement: il fait remonter l'existence de l'Acadie et des Acadiens aux premiers moments de la colonie ou presque. Ce sont des Français qui débarquent en 1604 selon l'auteur. Pourtant, la même année mais quelques paragraphes plus loin, la colonie est déjà «acadienne» (p. 2-3). Un peu plus loin encore, évoquant les années 1613-1629, l'auteur parle de la «population acadienne», qui «connaît une histoire troublée» (p. 5). On frôle ici l'anachronisme. Il n'en demeure pas moins que la synthèse de la période 1604-1763 proposée par Daigle est utile; elle ne desservira pas le lecteur qui souhaite faire le tour de la colonisation française dans les Maritimes et du destin des anciens Acadiens. Quant aux Acadiennes, elles sont toutefois laissées pour compte ou presque, tout comme dans plusieurs autres textes de l'ouvrage d'ailleurs.

La synthèse de la période 1763-1990 est assumée par Léon Thériault. Ici encore, peu de surprise quant au choix de l'auteur. Celui-ci est bien connu pour ses travaux et pour son essai politique *La question du pouvoir en Acadie*[4]. Le texte de Thériault est également organisé de manière chronologique. Cette organisation sert bien le propos de l'auteur, qui est axé sur la description et l'analyse du phénomène national et du nationalisme dans l'Acadie des Maritimes. Pour l'essentiel, il a donc repris le cadre analytique qu'il développait dans *Les Acadiens des Maritimes*, et qui est maintenant devenu en quelque sorte sa marque de commerce[5]. Un tel cadre laisse toutefois peu de place à la dimension sociale et économique. L'auteur doit donc se contenter d'évoquer ici et là quelques données tirées d'études d'histoire sociale, mais sans réussir à les marier à son analyse nationale. Ceci l'amène à négliger l'apport d'études d'histoire sociale récentes, qui n'entrent malheureusement pas dans les catégories de son cadre d'analyse[6]. Thériault organise son propos en trois périodes: la première, de 1763 à 1864, est témoin des fondements «d'une nouvelle patrie»; la deuxième, de 1864 à 1945, est le creuset d'une «conscience collective acadienne»; et la dernière, de 1945 à 1990, est marquée par

4. Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie* (Moncton, Éditions d'Acadie, [1982]), 250 p.

5. L'auteur a identifié les paramètres de son entreprise dès 1973. Voir notre analyse de celle-ci dans «Tendances actuelles de l'histoire acadienne (1970-1985)», *Historical Papers/ Communications historiques* (Hamilton, 1987), 230-250.

6. Par exemple, les recherches de Nicole Lang sur la compagnie Fraser et ses travailleurs dans la première moitié du XXe siècle. Voir Nicole Lang, *L'impact d'une industrie: les effets sociaux de l'arrivée de la compagnie Fraser Limited à Edmundston, N.-B. 1900-1950*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1985.

la question du «contrôle dans un climat d'ambiguïté et d'incertitude». Le travail de synthèse de l'auteur est de qualité inégale. Manifestement, celui-ci est plus à l'aise avec le XIXe siècle. Dans ses pages sur cette période, il fait preuve d'une belle maîtrise des sources et de l'historiographie, et propose au lecteur des pistes de réflexion sur l'état de cette dernière. Thériault est un des seuls auteurs à véritablement tenter de «faire le point» sur l'évolution de sa discipline depuis 1980. Les sections sur le XXe siècle n'ont cependant pas la même qualité. L'histoire de l'Acadie et des Acadiens est ramenée à celle des institutions nationales et religieuses, dans un récit essentiellement descriptif. L'auteur est ainsi amené à faire des choix douteux. Que dire, par exemple, du peu d'attention accordée aux réalisations du gouvernement Robichaud dans les années 1960 et à leur impact sur la société acadienne (évoqués en une seule phrase) en regard de celle consacrée au Parti acadien, une entreprise au bilan politique et idéologique ambigu? En fait, la tâche assignée à l'auteur était peut-être trop lourde. Pourquoi ne pas avoir fait du XXe siècle ou de l'après-guerre un chapitre distinct, détaché du reste?

L'histoire est également au rendez-vous dans plusieurs chapitres rédigés par des spécialistes d'autres disciplines. Le résultat n'est malheureusement pas toujours à la hauteur des attentes des historiens. À cet égard, le chapitre sur l'histoire économique de la période 1604-1960 est particulièrement décevant[7]. Rédigé par les économistes Pierre-Marcel Desjardins, Michel Deslierres et Ronald C. LeBlanc, ce chapitre comporte deux parties: un «résumé des faits économiques du début de la colonie à 1960», et une présentation des grands thèmes ayant marqué l'histoire économique des Acadiens et Acadiennes. La thèse des auteurs est explicite: après avoir été dépossédés, décapités et déportés, les Acadiens ont dû se contenter de chercher des accommodements à une réalité politique, juridique et sociale «qui les contraignait économiquement» (p. 247). Dans un tel contexte, on ne peut, selon eux, parler d'une «économie acadienne» à partir de 1867, étant donné «la dispersion des activités et du peuplement» (p. 247). Il faut reconnaître d'emblée la difficulté de la tâche confiée aux auteurs. L'histoire économique est un genre peu exploité dans l'historiographie acadienne et ceux-ci ont dû s'appuyer sur une collection disparate de thèses et de monographies pour construire leur texte. Ceci ne dégage toutefois pas les auteurs de la responsabilité intellectuelle de présenter autre chose qu'un collage de fiches de lecture sur divers thèmes

7. Pour une appréciation plus favorable, voir André Gibbs, «Compte rendu de 'Les Acadiens et l'économique: de la colonisation à 1960'», *Revue de l'Université de Moncton*, 27,2 (1994): 251-255.

d'histoire économique. Tout y passe, les meilleures études comme les pires, dans une narration qui manque de discrimination et de cohésion, ce qui n'est pas sans générer des contradictions. Ainsi, on annonce au lecteur à la page 226 que jusqu'à la Première Guerre mondiale, et même jusqu'aux années 1930, les Acadiens «sont presque tous paysans, pêcheurs et bûcherons». Pourtant, quelques pages plus loin (p. 232), les auteurs résument longuement les thèses de deux historiennes qui traitent de la présence acadienne dans la ville de Moncton[8]. Le texte manque également de profondeur historiographique. Les auteurs ne semblent pas avoir beaucoup étudié l'historiographie économique régionale des trois dernières décennies, ce qui les amène à des conclusions qui sont aujourd'hui dépassées. Un exemple parmi d'autres suffira pour convaincre. Le paragraphe consacré à l'île Royale au XVIIIe siècle traite longuement de la misère de la colonisation agricole, ainsi que du développement forestier et minier. Qu'en est-il de Louisbourg, ville commerciale par excellence de la Nouvelle-France et de sa communauté marchande, en bonne partie autochtone et fort dynamique? Où sont passés les travaux de Christopher Moore[9], pour ne nommer que celui-là?

Le chapitre sur «La politique et les Acadiens» ne rend pas justice, lui non plus, à la production historiographique des dernières décennies. L'auteur, le politologue Philippe Doucet, appuie trop souvent son argumentation sur des études aussi anciennes que celles de Lionel Groulx, Benjamin Sulte ou Pascal Poirier. C'est probablement d'ailleurs ce qui l'amène à conclure que «la première moitié du XXe siècle est à plusieurs points de vue, une période de noirceur tellement le développement du peuple acadien est au ralenti» (p. 321). On a chassé la «grande noirceur» du paysage historiographique québécois; voilà qu'elle refait surface en Acadie! L'auteur semble également croire que la connaissance évolue au ralenti dans les années 1980 et 1990. Comment expliquer autrement le fait qu'il se contente de renvoyer le lecteur à l'édition de 1980 pour en connaître davantage sur la période 1914-1945? Les historiens et historiennes des Maritimes ont pourtant abordé durant cette décennie plusieurs thèmes importants

8. Les travaux cités sont ceux de Phyllis E. LeBlanc, «Idéologie nationale et intégration des francophones dans un contexte urbain: le cas de Moncton», Daniel Hickey, dir., *Moncton, 1871-1929: changements socio-économiques dans une ville ferroviaire* (Moncton, Éditions d'Acadie, 1990), 129-161; et Ginette Lafleur, *Femmes, travail rémunéré et industrialisation: panorama du travail féminin dans une petite ville en mutation: Moncton, 1881-1891*, mémoire de maîtrise, Université de Moncton, 1990.

9. Christopher Moore, «The Other Louisbourg: Trade and Merchant Enterprise in Ile Royale 1713-58», *Histoire sociale/Social History*, 12,23 (mai 1975): 79-96.

pour les Acadiens et en ont tiré des pages incontournables[10]. Le texte lui-même est fort décevant. Doucet propose essentiellement une description de la participation acadienne à la vie politique coloniale, provinciale et fédérale. De la scène politique municipale, peu de choses. Les Acadiens y ont été pourtant fort actifs; c'est en plus le seul théâtre qu'ils contrôlent actuellement. L'auteur s'intéresse surtout aux XIXe et XXe siècles. Il examine ainsi la question des droits politiques des Acadiens, leur attitude face à la Confédération, la montée du nationalisme et «leur entrée en politique» (p. 311). Il scrute aussi la période de l'après-guerre, consacrant notamment des sections au «nouveau réveil acadien» (p. 320), à la remise en question des années 1960 et 1970, et aux revendications acadiennes contemporaines. Tout comme dans la synthèse de Thériault, le cadre d'analyse est imprégné de préoccupations nationales. Le texte renferme peu de traces des thèmes actuels de l'histoire politique ou de la science politique, que ce soit en matière de partis politiques, de personnel politique, d'administration publique ou de sociologie électorale. Ici encore, le traitement de la période plus récente est décevant. Ainsi, les années Robichaud reçoivent un traitement rapide. L'action du premier ministre acadien, les rapports entre son parti et l'électorat, l'impact de ses réformes administratives et fiscales sur la société acadienne: tout cela s'éclipse encore devant la présentation de l'idéologie du Parti acadien. Ce silence des universitaires acadiens face au phénomène Robichaud mérite décidément d'être scruté plus attentivement. Doucet termine son texte par un tour d'horizon des choix politiques pour l'Acadie de demain. L'Acadie est, à son avis, «à un tournant décisif de son histoire» (p. 337). Entre ceux qui pensent que le destin de l'Acadie est plutôt sombre, compte tenu de la situation du français à l'extérieur du Québec et du problème constitutionnel québécois, et les autres qui sont plus optimistes face à l'avenir, en raison de la solidarité et de la ténacité acadiennes, l'auteur prend le parti des seconds. Pour lui, «la modernisation [du peuple acadien] et son pluralisme seront certes de bons garants de son destin» (p. 338).

Le texte issu de la plume des spécialistes de l'éducation n'est guère plus satisfaisant pour l'historien ou l'historienne. Certes, les auteurs, Gilberte Couturier-LeBlanc, Alcide Godin et Aldéo Renaud, limitent d'emblée l'envergure de leur entreprise. Ils se proposent sim-

10. On n'a qu'à penser aux travaux d'Ernest Forbes, publiés dans les années 1980 et réunis sous le titre *Challenging the Regional Stereotype: Essays on the 20th Century Maritimes* (Fredericton, Acadiensis Press, 1989), ou à ceux de R. A. Young, en particulier «'And the People will Sink into Despair': Reconstruction in New Brunswick, 1942-1952», *Canadian Historical Review*, 69,2 (juin 1988): 127-166.

plement «d'attirer l'attention sur des événements jugés importants dans l'évolution de la culture française en Acadie» (p. 543). C'est malheureusement bien peu pour un ouvrage qui ambitionne de faire le point et de proposer de nouvelles avenues de recherche. Pour l'essentiel, LeBlanc-Couturier, Godin et Renaud offrent donc un résumé des principales études sur l'éducation francophone aux Maritimes, sans apporter de regard neuf sur le thème. Certes, le champ n'a pas été des plus populaires auprès des historiens de l'Acadie, mais l'arrimage des recherches d'ici avec l'historiographie de l'éducation au Canada aurait permis au moins aux auteurs de proposer d'autres modèles d'interprétation et d'esquisser de nouvelles avenues de recherche. Ceux-ci ont malheureusement préféré relater les dimensions institutionnelles de l'histoire de l'éducation aux Maritimes, sans faire intervenir l'historiographie et ses multiples questionnements théoriques et méthodologiques. Ils ont ainsi raté une belle occasion d'insuffler un nouveau dynamisme à un champ pourtant fondamental dans le devenir historique acadien, celui de l'éducation. Le texte lui-même reprend les éléments souvent évoqués dans les synthèses et les monographies sur l'éducation aux Maritimes, que ce soit les luttes pour l'école confessionnelle dans les années 1870 ou les étapes ayant mené à la francisation de la formation des maîtres à la fin du XIXe et au XXe siècle. Son organisation interne manque nettement de poli. Les auteurs ont privilégié une approche thématique, sans toutefois s'assurer de la cohérence de l'ensemble du texte. Ainsi le lecteur passe-t-il d'une section consacrée à l'école publique à une autre dévolue à la maternelle, avant d'aboutir à la question de la formation des maîtres et à l'enseignement supérieur. Comme à plusieurs autres endroits dans le volume, l'analyse est peu fouillée. À titre d'exemple, la restructuration de l'enseignement universitaire, en particulier la création de l'Université de Moncton en 1963, fait l'objet d'un compte rendu essentiellement descriptif. Les auteurs ne soufflent mot de la difficile gestation de l'université moderne dans les années 1960 et 1970, notamment des tensions que celle-ci engendre entre les différents établissements universitaires et entre les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Outre les grands tableaux disciplinaires, *L'Acadie des Maritimes* compte également un certain nombre d'autres textes qui pourront retenir l'attention des historiens et des historiennes. Notons, entre autres, les textes de Léon Thériault sur l'«acadianisation» de l'Église catholique, de Michel Bastarache et Andréa Boudreau Ouellet sur les droits linguistiques et culturels, et de Gérard Beaulieu sur les médias. Ces trois textes sont de bon calibre et présentent chacun une facette de la problématique acadienne d'autrefois et d'aujourd'hui. Les juristes Bastarache et Boudreau Ouellet offrent une version révisée de l'étude

du premier, parue dans *Les Acadiens des Maritimes*. Le portrait brossé par les auteurs est parfois sombre; en définitive, seuls les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont réussi à obtenir de véritables protections législatives pour leur langue et pour leur communauté. Thériault reprend également l'essentiel de son texte de l'édition de 1980. Il montre comment les Acadiens obtiennent de haute lutte un certain contrôle des structures ecclésiastiques catholiques les régissant, le premier gain étant la nomination d'un premier évêque acadien en 1912. Le propos de l'auteur est clair, son argumentation bien menée. On peut toutefois déplorer le peu d'attention accordée au volet féminin de la vie institutionnelle de l'Église. En effet, la question de l'acadianisation des communautés féminines est expédiée en un seul paragraphe, même si l'auteur souligne lui-même le fait que des congrégations féminines proprement acadiennes sont fondées, ce qui n'est pas sans donner plus de rondeur à sa thèse. L'historien Gérard Beaulieu, finalement, propose un portrait de l'évolution de la presse acadienne, de ses débuts avec la fondation du *Moniteur acadien* en 1867, à son état actuel, avec son seul journal quotidien, *L'Acadie nouvelle*, ses quelques hebdomadaires et stations de radio, et sa seule station de télévision régionale francophone, la SRC-Moncton. Sur le plan factuel, le texte est solide. L'analyse s'y fait toutefois fort rare et n'est pas toujours convaincante. Ainsi, la fermeture du quotidien *L'Évangéline* est expédiée en quelques lignes (p. 531), d'où sont absentes les questions de contenu rédactionnel et de diffusion du journal. Ce dernier aspect est crucial dans l'histoire de la presse en Acadie; pourtant, l'auteur évoque à peine la question. Peut-on oublier que *L'Évangéline* n'était pas disponible le jour même dans le nord-ouest de la province, région francophone par excellence? Ou que la télévision et la radio de Radio-Canada n'ont pas pénétré la même région avant la fin des années 1970? Peut-on alors toujours dire que «la première caractéristique de cette presse est d'être le rassembleur [...] des groupes acadiens ou francophones»? En fait, l'auteur semble avoir une vision très monctonienne de l'histoire des médias en Acadie. Ne consacre-t-il pas plus d'énergie à déplorer la disparition de *L'Évangéline* et l'échec d'un autre quotidien publié à Moncton, *Le Matin*, qu'à relever le succès du premier quotidien provincial, *L'Acadie nouvelle*, publié à Caraquet celui-là?

Les historiens pourront également consulter avec profit certains des chapitres rédigés par leurs collègues des sciences sociales et humaines. C'est le cas tout particulièrement du chapitre sur l'économie acadienne contemporaine rédigé par les économistes André Leclerc et Maurice Beaudin. Contrairement aux auteurs du chapitre sur l'histoire économique, qui renoncent à délimiter les contours d'une

économie acadienne après 1867, Leclerc et Beaudin proposent, quant à eux, une lecture territoriale de l'activité économique acadienne. Ils analysent la situation socio-économique des régions acadiennes des Maritimes, et examinent les principales forces structurantes de l'économie acadienne contemporaine. Les auteurs débouchent ainsi sur la conclusion que les régions acadiennes ont vu leur situation économique s'améliorer par rapport à la moyenne nationale depuis 1960, mais que l'économie acadienne n'est pas à l'abri des transformations économiques actuelles, et que son avenir dépend de sa capacité d'adaptation. Existe-t-il une économie acadienne? Beau débat! Le chapitre sur la société, préparé par les sociologues Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph-Yvon Thériault, mérite également d'être lu. On y retrouve une réflexion stimulante sur les regards posés par les sociologues sur la société acadienne et une analyse bien ficelée des problèmes structurels de celle-ci. Les auteurs montrent notamment la position centrale qu'occupe la question nationale pour les sociologues et mettent également en relief les lectures nouvelles de la société acadienne et de son passé qui émergent au fil des années 1980. Ces nouvelles lectures appellent à la modernité. D'ailleurs, selon les auteurs, «cette question de la modernité demeure un grand défi à une sociologie de l'Acadie» (p. 382). Il serait trop long de rendre compte des autres textes de *L'Acadie des Maritimes*. Soulignons toutefois que le lecteur pourra y retrouver notamment de belles pages sur les lettres et les arts en Acadie, qui pourront nourrir et enrichir une démarche historienne souvent imprégnée de quantifiable et de quantifié.

On l'a dit, *L'Acadie des Maritimes* est un ouvrage qui manque de liant. Certes, il n'est pas facile de coordonner le travail d'une aussi large équipe de chercheurs et chercheures, et de s'assurer de la cohérence du propos et des contenus. Pourtant, l'introduction de l'ouvrage annonce un projet bien précis, celui de faire le point sur l'état des connaissances et de proposer de nouveaux axes de recherche. Plusieurs auteurs ont choisi de donner une interprétation très large à ce mandat, évitant de faire le point tel qu'on l'entend habituellement dans le monde scientifique, pour proposer plutôt une vision rétrospective et actuelle de leur «terrain», l'économie pour les uns, la politique pour les autres. Discipline et champ ont donc été confondus et plusieurs des chapitres proposés en portent malheureusement l'empreinte. La critique n'est pas neuve; Pierre Trépanier a relevé avec beaucoup de justesse la même lacune dans la première mouture du présent ouvrage, *Les Acadiens des Maritimes*[11]. La cri-

11. Voir Pierre Trépanier, «Clio en Acadie», *Acadiensis*, vol. 11,2 (printemps 1982): 95-103, dont les critiques pourraient être reprises presque *in extenso* une dizaine d'années plus tard.

tique est-elle condamnée à se répéter? Le plan adopté ne contribue pas à donner à l'ouvrage plus de cohérence. Il ne traduit pas d'intention particulière et propose un cheminement tout ce qu'il y a de plus classique, allant de l'histoire au culturel en passant par l'économique et le social. Un tel plan renvoit l'image d'une construction essentiellement mécanique, dénuée de quête de signification particulière. Pourquoi ne pas avoir proposé des regroupements de textes, à l'intérieur de grandes sections? Finalement, le manque de liant apparaît également à la lecture des textes eux-mêmes. Combien d'auteurs citent des textes de l'édition de 1980 plutôt que ceux de la présente édition? Les manuscrits n'ont-ils pas circulé parmi les auteurs? Pire encore, certains auteurs ignorent même les conclusions proposées dans d'autres textes qui sont pourtant censés présenter les connaissances les plus récentes sur le sujet. Pourquoi des auteurs font-ils référence à des interprétations dépassées (exemple: p. 597 sur la situation des Acadiens dans les années 1860 ou p. 305 sur le nombre de personnes déportées), alors que les textes de synthèse du même volume sont censés présenter les données les plus à jour?

L'approche privilégiée, essentiellement disciplinaire plutôt que thématique, n'est pas non plus sans poser problème. Chaque texte ou presque comporte une dimension historique, ce qui entraîne de nombreuses redites. Combien de survols disciplinaires se contentent de relater le récit des premiers débuts de l'Acadie ou de la «Renaissance acadienne» sans proposer de nouvelles lectures? D'ailleurs, les économistes ou les spécialistes de l'éducation sont-ils les mieux équipés pour écrire l'histoire de l'économie ou de l'éducation, surtout s'ils ont peu œuvré dans le champ de la recherche historique, comme c'est le cas pour plusieurs d'entre eux? De même, l'approche disciplinaire semble avoir confiné le projet aux disciplines représentées à l'Université de Moncton, principal foyer des études acadiennes. Est-ce là la raison de l'absence d'un chapitre sur les femmes, les études féministes étant absentes du curriculum de Moncton? Autrement, l'absence d'un chapitre sur les femmes est difficilement explicable. Elle est de toute manière inexcusable, d'autant plus que celles-ci, tel que noté, sont laissées pour compte dans la plupart des chapitres de l'ouvrage. De ce point de vue, une approche thématique aurait été davantage féconde que celle adoptée. D'autres entreprises de même nature l'ont fait, *Le Québec en jeu* notamment, et le résultat est plus inclusif et plus stimulant[12]. Finalement, les quelques thèmes retenus sont eux-mêmes discutables. Pourquoi un texte sur «les activités

12. Gérard Daigle, avec la collaboration de Guy Rocher, *Le Québec en jeu: comprendre les grands défis* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992).

sportives en Acadie»? Où sont par contre passés les chapitres sur la vie intellectuelle (notamment dans le domaine des sciences), le travail ou même la jeune recherche[13]? On objectera qu'il n'est pas possible de traiter de tous les thèmes dans un ouvrage comme celui-ci et que des choix ont été faits. Soit, mais encore faut-il faire les bons choix.

En bref, *L'Acadie des Maritimes* est un ouvrage qui à plusieurs égards laisse le lecteur sur sa faim. L'occasion était belle, une dizaine d'années après la parution d'un premier ouvrage du même genre, de relancer la réflexion sur les études acadiennes et d'établir un solide point d'ancrage pour la nouvelle recherche. Si le livre comporte un certain nombre de textes qui traduisent l'état de la recherche et qui font effectivement avancer notre connaissance de l'Acadie et des Acadiens, plusieurs études en sciences humaines et sociales ne le font pas. Elles se contentent plutôt de relater la même histoire, avec les mêmes acteurs et les mêmes préoccupations. À ce titre, *L'Acadie des Maritimes* prend l'allure d'une belle occasion perdue.

Campus d'Edmundston
Université de Moncton

JACQUES PAUL COUTURIER

13. Pour un exemple de la place accordée à la jeune recherche, voir Fernand Dumont, dir., *La société québécoise après 30 ans de changements* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990).